

ACCORD ALTERNANCE

Des avancées pour les alternants et les tuteurs

FO a signé l'accord sur l'Alternance qui précise les engagements de RTE dans ce domaine pour les 4 ans à venir.

Cet accord a abouti à de nouvelles avancées pour les alternants mais également pour les tuteurs. Décryptage.

Les principales dispositions de l'accord :

- ✓ **Augmentation du taux d'accueil : 5,2 %** soit un volume de **460 alternants**, avec
 - La garantie d'une diversité des diplômés du CAP au BAC +5 préparés au sein de RTE
 - Des partenariats renforcés avec les CFA (2 conventions/région)
 - L'accueil de 20 alternants en lien avec le monde associatif ou des écoles de la 2^{ème} chance
- ✓ **Augmentation de la part des recrutements réservée** aux alternants sortants diplômés
 - **25%** des alternants diplômés se verront proposer une embauche **à RTE**
- ✓ **Accompagnement à l'insertion dans la vie active** pour les alternants non recrutés
 - Entretien personnalisé, session de coaching, préparation à un entretien d'embauche
- ✓ **Suppression des écarts de salaire** entre les alternants et les étudiants sortis d'une même école

Les principales dispositions pour les tuteurs :

- ✓ **Valorisation** : la mission tutorale est intégrée dans le parcours professionnel de l'agent comme une expérience en matière d'animation et de transmission de l'expérience
- ✓ **Reconnaissance** : le tuteur est associé au processus de recrutement, il perçoit une prime annuelle de 350 euros
- ✓ **Charge de travail** prise en compte par le manager et notifiée dans les objectifs annuels
- ✓ **Accompagnement/Outils** :
 - **Kit de suivi de l'alternance** remis à chaque tuteur
 - **Réunions** avec l'ensemble des tuteurs pour **échanger sur les bonnes pratiques**
 - **Formation initiale** et **recyclage** tous les 4 ans

Les principales dispositions pour les alternants :

- ✓ **Augmentation de l'aide au logement** portée à **420 €** réévaluée chaque année en fonction de l'indice des coûts des loyers
- ✓ **Aide de 300 €** au Permis de conduire **en supplément** de l'aide gouvernementale de 500€
- ✓ Bénéfice de la **gratification de fin d'année** et de **l'intéressement**
- ✓ Prise en charge de **10 voyages AR** par an entre le domicile et le CFA
- ✓ **Journée d'accueil** pour réunir les alternants sur **chaque plaque régionale**
- ✓ Bénéfice de **5 jours de congés supplémentaires** pour préparer les examens **plus 3 jours** par semestre pour les partiels
- ✓ Bénéfice des **congés familiaux** (exemple : 4 jours pour le PACS) pour les apprentis
- ✓ **Bilan individuel de fin d'alternance** et **intégration au vivier de RTE** pour les alternants recommandés par leur tuteur

BESOIN D'INFOS COMPLÉMENTAIRES ?

Veuillez contacter vos interlocuteurs habituels ou
nous écrire à RTE-FO@rte-france.com

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

